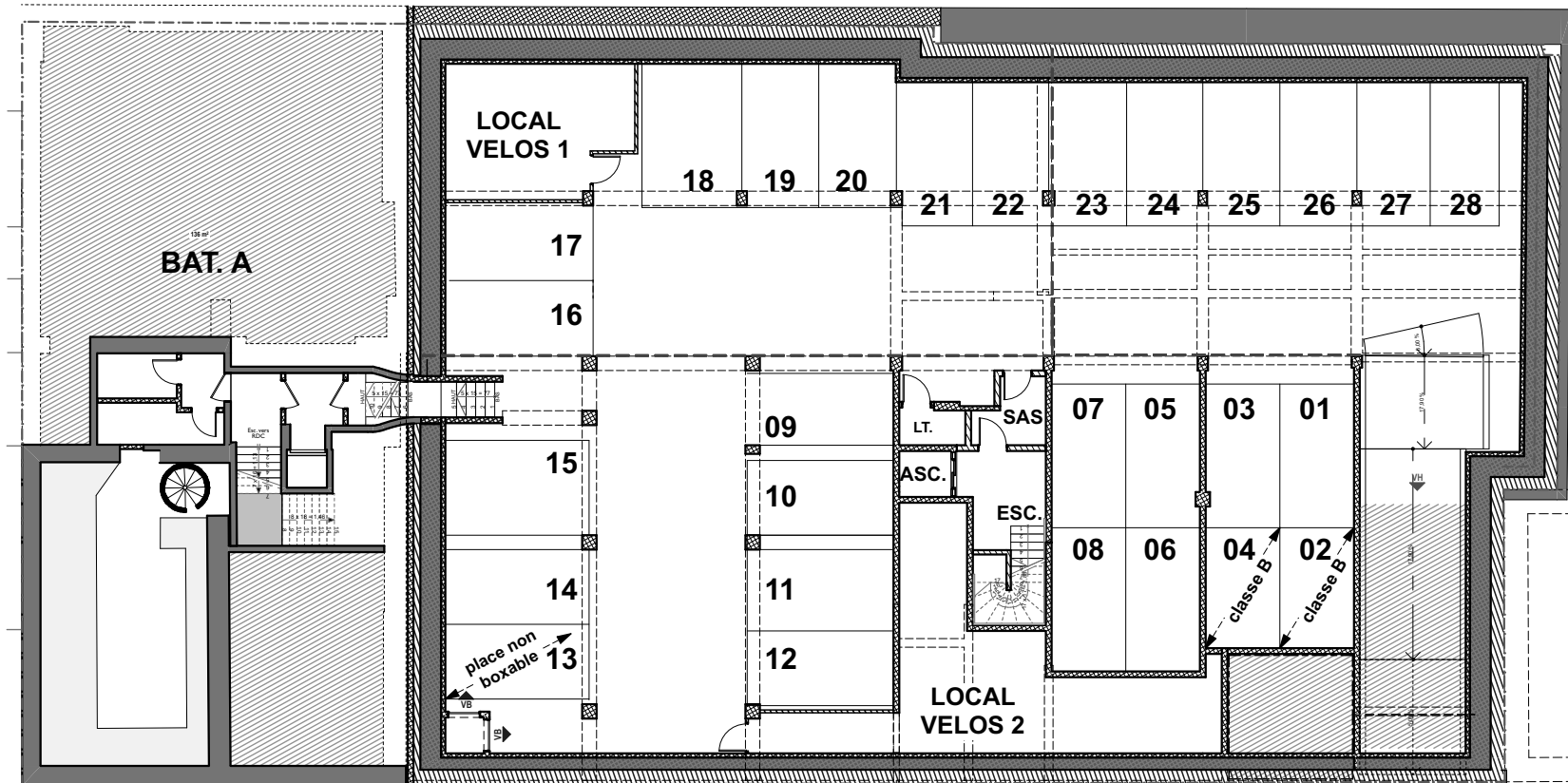
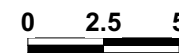
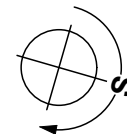


PLAN DU SOUS-SOL



NOTA : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de la maison. Des variations peuvent intervenir en fonction des dispositions techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement.
Les retombées de poutres, faux-plafond, soffites et canalisations, ne sont pas tous figurés et peuvent être modifiés pour des raisons techniques. Les éléments de mobilier et de cuisine sont présentés à titre indicatif. La surface des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80m ne participe pas à la surface habitable vendue et est donnée à titre indicatif. Les côtes, les surfaces ainsi que l'emplacement des gaines sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de légères variations en fonction d'impératifs techniques ou administratifs.



0 2 . 1 1 . 2 0 2 2